



# Commission thématique Risques

Président : Mr FOURCROY Philippe, représentant du Symcéa

08/11/2021







#### Ordre du jour

#### 1. Introduction

- Qu'est-ce qu'un SAGE
- Les objectifs et organisation de la Commission
- La méthode

#### 2. Bilan par objectifs et enjeux

- Rappel sur l'état des lieux
- Bilan du SAGE actuel
- Réflexion autour des nouvelles orientations à définir





#### Qu'est ce qu'un SAGE ?

• Outil institué par la loi sur l'eau de 1992

- Objectifs d'un SAGE
  - Il vise la gestion équilibrée de la ressource en eau
  - Une protection des milieux aquatiques
  - Un conciliation entre les différents usages de l'eau

- Déclinaison du SDAGE à une échelle plus locale
  - Nécessite d'être compatible avec le SDAGE







#### Qu'est ce qu'un SAGE?

- Les documents font l'objet d'un arrêté préfectoral
  - **PAGD** : Plan d'aménagement et de gestion durable : opposable aux administrations
    - Enjeux
      - Objectifs
        - Thèmes
          - Dispositions
  - Règlement : opposable aux tiers et administrations





#### Le SAGE de la Canche



- Bassin Canche

- Approuvé en 2011
- Besoin d'entrer en révision pour la compatibilité avec le SDAGE 2022-2027
- 6 EPCI -203 communes

#### CLE de la Canche

#### EPCI sur le périmètre du SAGE de la Canche





# Objectifs et méthode pour la révision de l'état des lieux du SAGE



1ère réunion2ème réunionJanvier

Présentation des éléments de l'état des lieux

- Diagnostic : Est-ce que les objectifs du SAGE sont atteints ? Quels sont les nouveaux enjeux du territoire
- Début de discussion sur les enjeux, objectifs et thèmes

Validation de l'état des lieux et prise en compte des dernières remarques

Définition des nouveaux enjeux

Relecture de l'état des lieux







#### Ensuite?

CLE : validation de l'état des lieux

Mars 2022 - début 2023

CLE: Validation des nouveaux objectifs et disposition







Février/mars 2022

Discussion des thématiques par nouvel objectif 2023





16/12/2021



### Etat des lieux et diagnostic : Méthode

#### Méthode pour chaque objectif du SAGE :

- Présentation des données de l'état des lieux
  - Où en est-on?
- Présentation des dispositions du SAGE actuel (approuvé depuis 2011)
  - Quel bilan tirer des 10 années d'approbation ? Quelle amélioration ?
- Discussion autour du Diagnostic
  - Quels sont les points à garder ou à améliorer ?
  - Quelles orientations prendre?







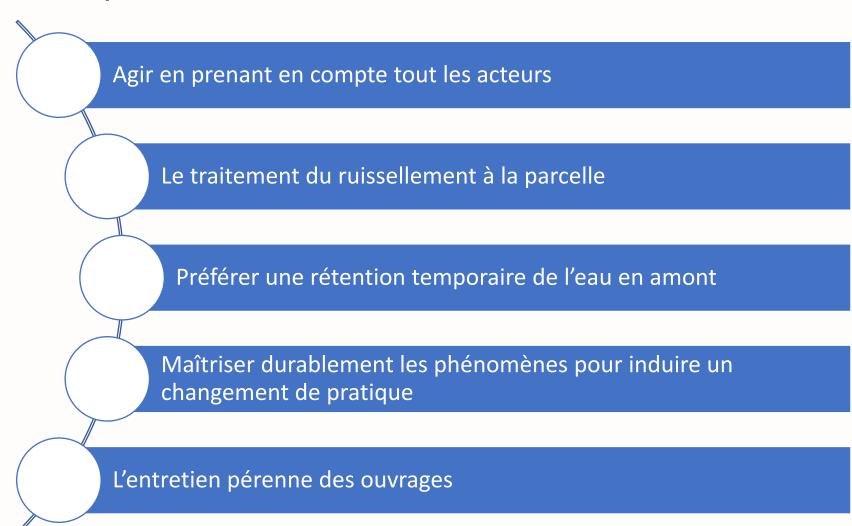
# ENJEU 3 : Maîtriser et prévenir les risques à l'échelle des bassins versants ruraux et urbains

Objectif 9 : Maîtriser les écoulements et ruissellement en vue de réduire les risques d'inondation et de contamination par les pollutions diffuses





### La prévention du ruissellement rural







## La prévention du ruissellement rural

| Objectif   | Limiter les ruissellements   | Limiter les volumes d'eau  | Limiter les incisions   | Autres techniques   |
|------------|--|--|---|---|
| Techniques | Si sol compact : apport de matière organique, chaulage ou décompactage | Limiter la taille des parcelles  | Densifier les semis<br>dans les axes<br>d'écoulements                 | Technique du non labour : intéressant quand érosion diffuse |
|            | Si sol nu : mise en place<br>d'un couvert végétal                      | Organisation parcellaire:<br>bien placer l'entrée du<br>champ, l'orientation des<br>cultures et l'assolement<br>concerté entre plusieurs<br>agriculteurs | Les haies, talus et bois<br>permettent de ralentir<br>les écoulements |   |
|            | Si sol peu poreux : travail grossier du sol                            |  |   |   |

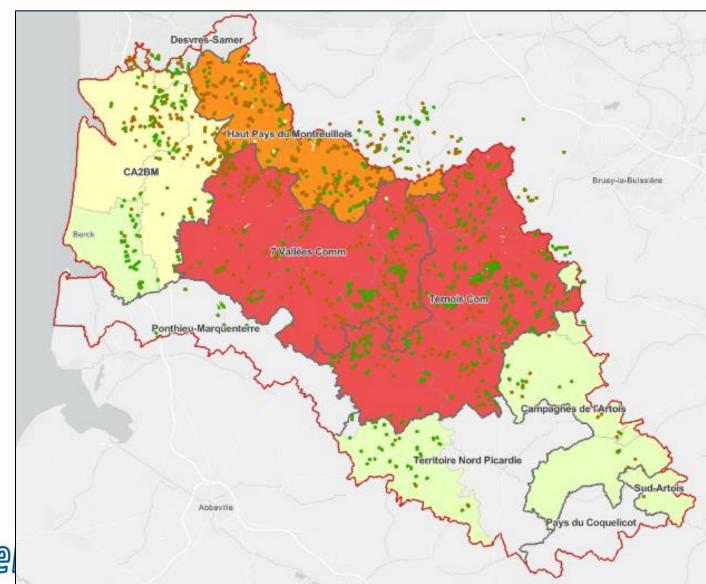


### Organisation de la compétence



#### Les 3 000 fascines

- ➤ 1 500 gérées en régie Symcéa (transfert)
- ➤ 1 000 gérées en régie Symcéa (DMO)
- ➤ 450 gérées avec une ATMO du Symcéa
- ➤ 50 gérées en régie directe par EPCI
- Les 750 haies
- ➤ 450 gérées en régie Symcéa (transfert)
- ➤ 100 gérées en régie Symcéa (DMO)
- ➤ 90 gérées avec une ATMO du Symcéa
- ➤90 gérées en régie directe par EPCI





# Thème 15 : Maîtriser et prévenir les ruissellements en milieu rural



| 84 | Les collectivités définissent les aménagements nécessaires à l'échelle d'un bassin versant. Ils s'appuient sur le guide méthodologique du SAGE | En cours                                  |
|----|--|---|
| 85 | Les exploitants agricoles veillent à appliquer les bonnes pratiques agronomiques (couverts hivernaux,  | En cours : les expériences se multiplient |

travail simplifié...) selon le code des

bonnes pratiques agricoles (arrêté du

22 novembre 1993)



#### SAGETANCHE Thème 16: Maîtriser et prévenir les ruissellements dans les zones bâties ou issues de surface imperméabilisées



86

Zéro rejet pluvial demandé dans les documents d'urbanisme. Sans ces documents, la collectivité demande une étude pour une infiltration à la parcelle. Sans cette possibilité il faut un rejet limité de 31/ha.s

En cours : règlementaire sur les nouvelles constructions





87

89

# Thème 17 : Organiser, coordonner et évaluer les actions à l'échelle des bassins versants



En cours

Non atteint

|    | versant  |  |
|----|--|--|
| 88 | Le Syndicat propose un programme d'action à l'échelle des sous bassins et rassemble les acteurs pour préserver et reconquérir la qualité de la ressource et la réduction des risques. Cela peut prendre la forme de comités techniques |  |

Les collectivités peuvent demander au Syndicat mixte

d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée. Le syndicat

Le syndicat mixte met en place avec la chambre des

mesures de protection de la ressource en eau avec les

acteurs du monde agricole

#### Bilan



# Objectif 9 : Maîtriser les écoulements et ruissellement en vue de réduire les risques d'inondation et de contamination par les pollutions diffuses

| Thème général   | Orientations atteintes   | Orientations à conserver/appuyer                                  | Orientations à ajouter ?   |
|---|--|---|--|
| Maîtriser et prévenir les<br>ruissellements en milieu rural   | - Les collectivités se sont<br>appuyées sur le guide   | - Multiplier les expériences<br>des bonnes pratiques<br>agricoles | <ul> <li>Mieux connaître les phénomènes (Watersed)</li> <li>Privilégier les solutions fondées sur la nature</li> <li>Le SAGE peut demander à l'administration de consulter les maires</li> </ul> |
| Maîtriser et prévenir les<br>ruissellements dans les zones<br>bâties ou issues de surface<br>imperméabilisées |  | - Zéro rejet pluvial  | -Privilégier les solutions fondées<br>sur la nature  |
| Organiser, coordonner et évaluer<br>les actions à l'échelle des bassins<br>versants                           | <ul> <li>Le transfert de compétence au Syndicat</li> <li>Comité techniques publics/privés</li> </ul> | - Protection de la ressource<br>en eau                            |  |







# ENJEU 3 : Maîtriser et prévenir les risques à l'échelle des bassins versants ruraux et urbains

Objectif 10 : Préserver, améliorer ou reconquérir les capacités d'expansion des crues en fond de vallée afin de prévenir les inondations et protéger les espaces vulnérables



# Rappel de l'état des lieux



|                    | PPRI   | PAPI  |  |
|--------------------|--|---|--|
| Nom complet        | Plan de Prévention des risques<br>d'inondations  | Programme d'Action de Prévention des Inondations  |  |
| Objectif           | Définit les règles de construction<br>dans les secteurs susceptibles d'être<br>inondés | Réduire les conséquences des<br>inondations par des actions et<br>travaux préventifs via une approche<br>plus globale du risque |  |
| Et cur la Cancha 2 |  |   |  |

| Objectif           | dans les secteurs susceptibles d'être<br>inondés         | travaux préventifs via une approche plus globale du risque |  |  |  |
|--------------------|--|--|--|--|--|
| Et sur la Canche ? |  |  |  |  |  |
| Périmètre          | Communes limitrophes de la Canche<br>(D'Etaples à Guisy) | Tout le bassin de la Canche                                |  |  |  |
|                    |  |  |  |  |  |

Périmètre

Communes limitrophes de la Canche
(D'Etaples à Guisy)

En élaboration depuis novembre
2014
Etudes lancées en septembre 2015



91

92

93

### Bilan de l'objectif 10 du SAGE



| Les documents d'urbanisme ou les décisions des        |
|---|
| collectivités doivent être en accord avec l'arrêt des |
| constructions ou du développement urbain dans les     |
| zones rouges prescrites dans le PPRI                  |
|   |

Atteint : règlementaire

de crues et les zones humides de l'implantations d'habitats légers de loisirs et font appliquer l'obligation de retirer les caravanes de novembre à avril stationnées dans ces zones. Ils font appliquer aussi les prescriptions réglementaires liées à l'ANC

Les collectivités préservent les zones d'expansion

Non atteint : question difficile

Le SAGE propose aux collectivités d'appliquer les principes de protection de la déclaration d'utilité publique de la basse vallée de la Canche

En cours : PAPI mais le solutions sont loin d'être mises en œuvre

La CLE améliore la connaissance hydrologique sur tout le bassin versant et sollicite les autorité pour mettre à jour les zones inondables

Atteint : PAPI



#### Bilan



Objectif 10 : Préserver, améliorer ou reconquérir les capacités d'expansion des crues en fond de vallée afin de prévenir les inondations et protéger les espaces vulnérables

| Thème général | Orientations atteintes  | Orientations à conserver/appuyer   | Orientations à ajouter ?   |
|---------------|---|--|--|
| Pas de thème  | <ul> <li>Prise en compte des zones rouges du PPRI dans les documents d'urbanisme</li> <li>Amélioration de la connaissance (PAPI)</li> </ul> | <ul> <li>Habitats légers de loisirs, difficile à faire respecter</li> <li>Application du PPRi</li> </ul> | <ul> <li>Ajouter les axes du PAPI</li> <li>Privilégier la dynamique naturelle du BV</li> </ul> |



# Discussion autour des enjeux



| Enjeu  | N°<br>Objectif | Objectif   | N° Thème | Thème  |
|--|----------------|--|----------|--|
|  | 9              | Maîtriser les écoulements et<br>ruissellements en vue de réduire<br>les risques d'inondation et de<br>contamination par les pollutions<br>diffuses             | 15       | Maîtriser et prévenir les ruissellements en milieu rural   |
|  |                |  | 16       | Maîtriser et prévenir les ruissellements dans les zones bâties ou issues de surface imperméabilisées |
| 3 : Maîtriser et prévenir les risques à l'échelle des bassins versants ruraux et urbains |                |  | 17       | Organiser, coordonner et évaluer les actions à l'échelle des<br>bassins versants                     |
|  | 10             | Préserver, améliorer ou reconquérir les capacités d'expansion des crues en fond de vallée afin de prévenir les inondations et protéger les espaces vulnérables |          | 23   |





#### Conclusion

Agir ensemble pour l'eau

- Prochaine réunion
  - Validation officielle de l'état des lieux
  - Validation des enjeux et objectifs